

INSECTICIDES DANGEREUX



Ces produits antiparasitaires contiennent du dichlorvos à un niveau très **dangereux** pour la santé humaine.

NE PAS UTILISER CES PRODUITS.

N'utilisez que des insecticides dont l'innocuité et l'efficacité ont été évaluées par Santé Canada. Recherchez le numéro d'homologation de la *Loi sur les produits antiparasitaires* sur l'étiquette du produit et suivez les instructions sur l'étiquette pour l'utiliser en toute sécurité.

Il est **illégal** d'importer, de vendre et d'utiliser des insecticides qui ne sont pas homologués par Santé Canada.

Pour plus d'information, contactez pcp-pcp@hc-sc.gc.ca ou numérisez :



Le Programme de conformité des pesticides (PCP) de Santé Canada est responsable de l'application de la *Loi sur les produits antiparasitaires*.
Visitez : canada.ca/conformite-pesticide



Santé
Canada Health
Canada

Canada